



2004/2005

Bêtisier Contrôle Continu 2005

(NB : les fautes d'orthographe sont reproduites telles qu'elles)

Les immigrants sont mis en marge de la société en France car il pourrait y avoir un fléau de racismes.

En fait un immigré se sent plus français que quelqu'un qui est considéré comme un étranger.

Un immigré pourra devenir français en demandant la nationalité mais pas un étranger.

En 2002, en France, le solde migratoire était de 60 985 000, c'est-à-dire que 60 985 000 sont sortis ou entrés dans le pays en 2002.

$$SM_{2002} = P_{1/1/2002} / (N_{2002} + D_{2002})$$

Depuis environ un siècle, l'immigration fait partie intégrante dans la "structure" de la population française.

Une analyse longitudinale on peut avoir le taux de fécondité par femme en se basant sur une génération précise (exemple année 1980).

Les différences démographiques entre les immigrés et les étrangers, en France en 1990 est que l'on compte plus d'immigrés que d'étrangers environ 4,2 millions...

L'accroissement naturel est faible en Allemagne, car c'est un pays dont la reconstruction suite à la guerre n'est pas tout à fait finie.

(NB : l'analyse portait sur le bilan démographique 2001.)

Si on parle de l'Italie, un taux d'accroissement migratoire est très faible, voir inexistant. On peut penser que c'est dû à un taux de fécondité très bas, ou encore que la population n'aime pas bouger. Elle reste donc sur son territoire.

Les immigrés français par acquisition sont de la génération 1910-1920. Ce sont des exilés, des réfugiés qui sont venus en France pendant la guerre. Le mouvement débute après la première Guerre Mondiale. Ce sont des français car ils ont quitté leur pays pour être protégés. Les étrangers quant à eux, sont apparus en France au moment de la guerre d'Algérie et de son indépendance (années 1950-1960). Ce sont des harquis, des pieds-noirs...

On distingue les étrangers nés en France, les étrangers nés à l'étranger et les étrangers qui deviennent français par acquisition.

En supposant que les taux d'accroissement 2001 ne changeront pas, il faudra 0,7 ans à l'Auvergne pour voir sa population doubler, et seulement 0,2 ans pour la Guyane.

Dans la région Française en 2001, l'Île-de-France comptabilisée sur 1000 personnes, 4,7 se mariaient seulement. Ainsi que dans le Limousin en 2001 sur 1000 personnes 4,3 se mariaient également.

À l'heure actuelle, la population du Limousin est âgée de 20 à 60 ans.

Les causes à effet de ce phénomène sont..

Si on calcule le rapport de dépendance, on trouve 0,95 %, ce qui veut dire que pour 100 personnes il y en a une qui est active.

L'environnement influe peu sur la tendance au mariage.

En 2001, on comptait 26,9 nuptialités pour 1000 habitant.

Si il y a moins d'enfants, compte-tenu de la faible mortalité, il y aura donc moins de vieillards.

On peut voir que l'Île de France à un fort mouvement migratoire par rapport au Limousin et la nuptialité est donc la plus forte ce qui pourrait signifier que le Limousin a une population qui vieillit ou la moyenne d'âge est pas jeune donc la nuptialité est faible.